



Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°32/2024**

-----  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,  
s'est réuni le 6 novembre 2024  
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,  
Maire

*Transmise à la Sous-préfecture*

*de Sarcelles le :*

*Publié le :*

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 8  
Votants : 8

**SOIREE SAINT SYLVESTRE DU 31 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

**Date de convocation** : 18 octobre 2024

**Date d'affichage** : 18 octobre 2024

**Présents** : M. Francis MALLARD, M<sup>me</sup> Magalie FIAES, M<sup>me</sup> Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, M<sup>me</sup> Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Jean-Michel VERBEKE, M. Patrick COURTOIS.

**Absents excusés** : M. Anthony CHRETIEN, M<sup>me</sup> Marie-Claude CALAS, M. Sylvain LIMOUSSIERE.

**Secrétaire de séance** : M<sup>me</sup> Magalie FIAES.

La municipalité souhaite organiser une soirée pour fêter la Saint Sylvestre pour l'ensemble des administrés de Bouqueval le mardi 31 décembre 2024.

A cette occasion, un repas chaud sera servi avec une animation dansante tout au long de la soirée.

Cette manifestation se compose ainsi :

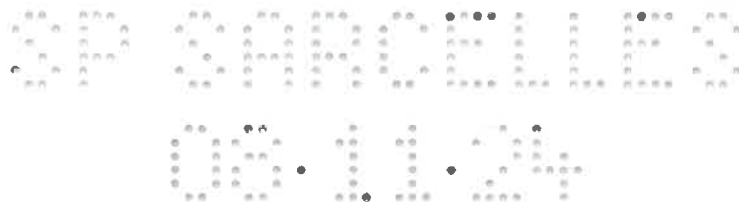
Le repas sera assuré par Chris Traiteur, 10 rue Marat, 95400 ARNOUVILLE pour un coût total de 70 € TTC par personnes plus prix du personnel.

L'animation musicale sera assurée par DJ GENOME EVENTS, 16 rue du Néflier, 95560 BAILLET-EN-FRANCE, pour un coût total de 3.180 € TTC.

Les tarifs proposés pour cette manifestation sont :

Pour les Valbuciens :  
- 80 € pour les adultes

Pour les extérieurs :  
- 95 € pour les adultes



Pour tous les enfants de 4 à 12 ans, le tarif est de 30 €.

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité que soit appliqué le tarif suivant pour la soirée du 31 décembre 2024 :

Pour les Valbuciens :  
- 80 € pour les adultes

Pour les extérieurs :  
- 95 € pour les adultes

Pour tous les enfants de 4 à 12 ans, le tarif est de 30 €.

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

Dit que la recette correspondante sera versée au compte 70688 du Budget Primitif de la commune 2024.

Fait et délibéré en séance,  
les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,  
**Francis MALLARD**